

RAPPORT d'ACTIVITÉS



ACEPPPRIF 2025

I. Présentation

- 1.1. L'ACEPPRIF, association fédérale de la région Île-de-France du réseau ACEPP
- 1.2. Des évolutions importantes
- 1.3. L'ACEPPRIF et l'AF UPP Collectifs des parents citoyens et solidaires

II. Animation des réseaux

- 2.1. Les lieux d'accueil des jeunes enfants
- 2.2. L'animation de 3 réseaux des LAEP et 1 en développement

III. Formations

- 3.1. Formation continue
- 3.2. Le chantier d'insertion
- 3.3. Préparation à la certification « *Diriger une crèche à gouvernance participative* »
- 3.4. Les Analyses des Pratiques Professionnelles et l'accompagnement collectif des Responsables techniques/direction

IV. Projets dans la continuité et nouvelles perspectives

- 4.1. La vie interne de l'ACEPPRIF
- 4.2. Poursuite de la mission Référente Régionale (RR) de la Branche Alisfa
- 4.3. Les partenariats
- 4.4. Poursuite et suivi des 3 projets par les groupes de travail issus du Conseil d'Administration de l'ACEPPRIF
- 4.5. L'investissement

I. Présentation

L'ACEPPRIF, **tête de réseau ACEPP de la région Île-de-France**, s'inscrit dans un réseau national de **23 fédérations locales** (départementales ou régionales). Elle est également engagée auprès de l'association ***Pas à pas vers les métiers de la petite enfance*** qu'elle a contribué à créer et de ***l'AF UPP Collectifs des parents citoyens et solidaires*** (association fédérative des Universités populaires de parents et des Collectifs des parents citoyens et solidaires).

Les associations adhérentes sont au nombre de **108**, majoritairement des crèches parentales à **62%**. Le nombre d'adhérents **se stabilise** après une baisse ces 4 dernières années, du fait de **fermetures** de structures, mais un **certain nombre** de structures restent **fragiles**.

1.1. L'ACEPPRIF, association fédérale de la région Île-de-France du réseau ACEPP

L'ACEPPRIF s'inscrit dans le réseau national ACEPP qui fédère **23 associations régionales et départementales**. Des temps de travail communs ont lieu régulièrement entre fédérations pour s'informer sur les actualités, échanger et mutualiser sur des thématiques communes.

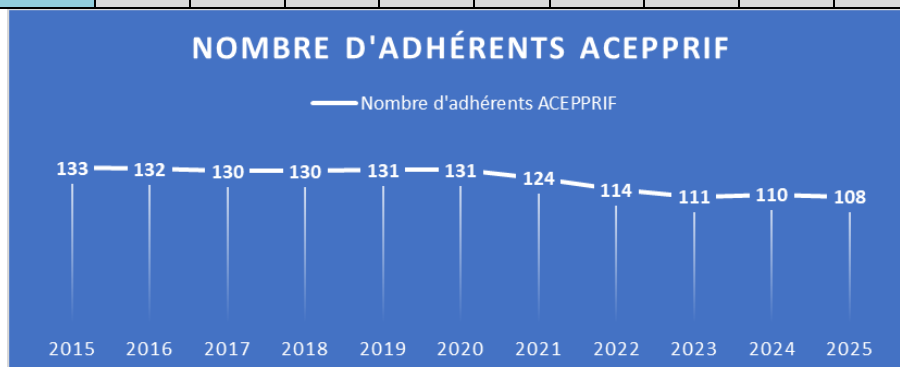
- **Participation et/ou contribution aux groupes de travaux fédéraux**
 - « **Formation** » afin de mutualiser les programmes de formation « *Diriger une crèche à gouvernance participative* »
 - « **LAEP** » (Lieux d'Accueil Enfants Parents) pour mettre en commun des informations, des ressources, des pratiques pour accompagner au mieux les Laep sur un territoire
 - « **Le label parental ACEPP** » pour contribuer à une nouvelle formule simplifiée et plus accessible de ce label en direction des crèches adhérentes
 - **L'ACEPPRIF est présente aux CA de l'ACEPP nationale et participe aux échanges via le conseil consultatif**
 - Participation aux **Journées transversales** de juillet 2025 : l'ACEPP Nationale a mis en place depuis 5 ans des rencontres nationales qui se déroulent sur 3 journées groupées en juillet de chaque année, à l'adresse des **salarié-es des différentes fédérations**. Et depuis 2021,

une journée partagée est ouverte aux **bénévoles impliqués** dans les instances de gouvernance

- **Les associations adhérentes à l'ACEPPRIF en 2025**

Nous pouvons noter que la forte baisse initiée en 2021 post covid **ralentit** (entre 2020 et 2025 nous sommes passés de 131 à 108). Mais qui ne doit pas masquer **la fragilité** de certaines structures : en 2026, **3 crèches parentales vont fermer** (une sur le 75, une sur le 92 et une sur le 94).

	TOTAL	Crèches parentales	Crèches associative	Haltes garderies	LAEP	Multi-accueil	Jardin d'enfants	Micro-crèches	Atelier des enfants	Autres
Paris	41	30		3	1	5	2			
Seine et Marne	2	1	1							
Yvelines	8	3	4	1	1	1				
Hauts de Seine	27	16	3	2		2	1	2	1	
Seine St Denis	15	7	2	1		4				1
Val de Marne	12	9				3				
Val d'Oise	3	2				1				
TOTAL	108	68	8	7	3	16	3	2	1	1



- **Un Conseil d'administration de 8 membres** réélus à l'AG de juin 2024 (3 parents, 5 professionnelles) répartis sur le territoire francilien. Les bénévoles de l'ACEPPRIF sont des parents et des professionnel·les issus des associations adhérentes, élus pour 2 ans (renouvelables) pour travailler sur les grandes orientations décidées en AG.
 - **Une équipe salariée pluridisciplinaire de 10 salarié·es**
 - ✓ Zaïa Baïche, Koumba Diaby, nouvellement arrivée, Layla Farès, Fabienne Noreve, Gwen Renault - Accompagnatrices à la gestion
 - ✓ Joëlle Del-Greco - Coordinatrice générale
 - ✓ Jean-Claude Fuentes - Assistant administratif
 - ✓ Diane Ladjouzi - Coordinatrice adjointe en animation de réseaux parentalité
 - ✓ Laurence Montalbetti - Chargée de mission formation insertion. Co-référente régionale Alisfa
 - ✓ Sonia Toupiol - Coordinatrice adjointe animation de réseau et parentalité
 - ✓ A cette équipe permanente s'ajoutent les intervenant·es régulièr·es ou ponctuel·les (dans le cadre de la formation continue, de la formation en direction des salariées du chantier d'insertion, de la formation des accueillant·es LAEP, des analyses de pratiques professionnelles - APP et de la supervision)

1.2. Des évolutions importantes

L'année 2025 a été fortement marquée par :

- **L'évolution et la mise en règle de la réglementation du conventionnement au Relais gestion** : pour être en conformité avec l'évolution de la réglementation, une mise en lien direct a été proposée entre les crèches et les experts comptables en charge de la révision des comptes
- **Une nouvelle embauche au sein du Relais gestion** : l'ACEPPRIF a fait évoluer son accompagnement pour travailler plus en proximité avec chacune des structures, faisant appel au Relais gestion. Ainsi, Koumba Diaby a rejoint l'équipe en tant qu'accompagnatrice à la gestion sociale

- **La fin du portage du dispositif par l'ACEPPRIF du chantier d'insertion**

Première année d'activité de l'association *Pas à pas vers les métiers de la petite enfance* créée le 30 décembre 2024, dont l'objet est « *l'insertion ou la réinsertion professionnelle et sociale des personnes éloignées du marché du travail et de l'insertion sociale, et de leur fournir une source d'activité et de revenus, notamment dans le domaine de la petite enfance* ».

Depuis plus de 20 ans, l'ACEPPRIF a porté le dispositif chantier d'insertion qui embauche 14 femmes sur 18 mois pour les préparer au CAP AEPE, grâce au partenariat avec des crèches du réseau. Ce dispositif ayant été **déficitaire** pendant les **6 dernières années**, l'ACEPPRIF a pris l'initiative de créer cette nouvelle association. En 2025, c'est donc *Pas à pas vers les métiers de la petite enfance* qui a porté le chantier et l'ACEPPRIF, qui a assuré la formation au CAP AEPE. Cela a concerné **13 femmes**, mobilisées sur une durée de **16 mois** d'avril 2025 à juillet 2026 (se reporter au chapitre formation pour plus de détails).

1.3 L'ACEPPRIF et l'AF-UPP Collectifs parents citoyens et solidaires

- **L'ACEPPRIF investie dans la vie politique de l'association**

L'ACEPPRIF est **co-fondatrice** de l'association AF-UPP et des collectifs parents citoyens solidaires (*association fédérative des Universités populaires de parents et des collectifs parents citoyens solidaires*) qui voit le jour en avril 2019.

L'ACEPPRIF est membre du CA dans le collège des fédérations ACEPP et hors ACEPP. Sylvie Bouveret, membre du CA de l'ACEPPRIF a **quitté** le CA pour des raisons personnelles. Diane Ladjouzi, salariée, continue à participer en tant qu'invitée permanente et à **faire le lien** entre l'ACEPPRIF et l'AFUPP. Elle participe **plus modérément** aux instances, soit 3 CA sur 6 et à l'AG, au vu de ses missions à l'ACEPPRIF.

- **Les temps où l'ACEPPRIF s'est mobilisée**

- Participation **au séminaire de parents** des UPP 5^{ème} génération et anciennes générations, du 17 mai au 19 mai 2025 à Annecy



- Animation de 2 ateliers
- Interview d'Alex, parent de l'UPP de Chemillé (à proximité d'Angers) élue au conseil d'administration de l'AFUPP

○ Participation au groupe communication



- Appui de l'ACEPPRIF dans la production de 4 newsletters en direction des adhérents et des partenaires, sous forme de prestation de service : échanges entre membres du groupe

II. Animation de réseaux

L'ACEPPRIF anime **2 réseaux** dont la base commune est la **coopération entre parents et professionnel·les autour de l'enfant**.

C'est tout d'abord **le réseau des associations adhérentes**, à travers l'accompagnement des bénévoles et professionnel·les à la gestion de leur structure (accompagnement quotidien mais également pour les nouveautés réglementaires des EAJE, prise en main du système de rémunération/classification de la convention collective ALISFA) mais également dans le cadre d'actions de soutien à la parentalité.

Et aussi, des **réseaux de Laep** que l'ACEPPRIF anime pour accompagner des accueillant·es des LAEP de 5 départements : 75,77,92,93 et 95.

2.1. Les lieux d'accueil des jeunes enfants

Constitué de **108** associations adhérentes sur 7 départements d'Île-de-France, le réseau ACEPPRIF représente environ **1760 enfants** accueillis et **autant** de familles (16 enfants en moyenne par EAJE) et **990 salarié-es** (9 salarié-es en moyenne par EAJE).

L'animation du réseau est le **cœur de métier** de l'ACEPPRIF. Cette animation passe par des activités diverses et complémentaires dans un souci constant d'accompagner bénévoles et professionnel·les dans le cadre de la gouvernance associative et des fonctions inhérentes aux structures d'accueil du jeune enfant, mais aussi pour valoriser les compétences acquises par les bénévoles et accompagner les familles dans leur parentalité.

- **L'accompagnement au quotidien**

- **L'accompagnement individuel** : par téléphone, mail, visio, des rencontres individuelles grâce à des supports et des outils mis à disposition sur le site internet sur divers points : le projet associatif, la Convention Collective Nationale, la formation professionnelle, l'actualité réglementaire, etc...
- **L'accompagnement collectif** : en proposant divers ateliers tels que la gestion financière, la gestion sociale, l'organisation administrative, l'évolution réglementaire. L'ACEPPRIF appuie la **montée en compétences** des parents bénévoles administrateurs associatifs et reçoit notamment le **soutien financier** du FDVA.

Les thématiques proposées en 2025 : le calendrier annuel des tâches (afin d'accompagner les nouveaux membres de l'instance bureau dans leur prise de fonction), la réalisation d'un budget prévisionnel, la réforme Norma, les entretiens annuels et professionnels.

- **L'accompagnement à la gestion** réalisée par une équipe de **5 personnes** ; une embauche de Yacouba ZALLE a été effectuée dont la période d'essai n'a pas été concluante.
 - ✓ Le but de cette embauche est de **diminuer** le nombre de dossiers de chaque accompagnatrice afin de **renforcer la proximité** de l'accompagnement des trésoriers en demande, au vu de la **complexité** des missions bénévoles des gestionnaires de crèches
 - ✓ A été défini un **nouveau profil de poste** sur l'accompagnement des trésorier-es et la partie gestion sociale, au vu des difficultés rencontrées lors du recrutement, mais aucune candidature avec le profil polyvalent n'a été recueillie

- ✓ De ce fait, le profil fut réorienté sur la **mission de gestion de paie**. A été embauchée Koumba DIABY en juin 2025, qui a repris 28 dossiers paie
- ✓ **59 crèches** sont accompagnées sur leur gestion financière et/ou la gestion sociale via une **convention spécifique** avec le Relais Gestion. Auquel s'est ajoutée exceptionnellement l'accompagnement à la gestion sociale d'une crèche adhérente à la **fédération Acepp du Tarn** sur une durée de **10 mois**, suite à l'arrêt maladie d'une collègue du Tarn
- ✓ L'accompagnement des 59 crèches représentent **6103 bulletins** sur l'année 2025

- **L'appui financier essentiel des CAF**

- **Le partenariat avec la CAF de Paris**, formalisé à travers une convention depuis 2016, se poursuit à travers une **nouvelle convention biennale 2025-2026**. Il s'est matérialisé par une animation globale du réseau à travers **trois axes** :
 - L'accompagnement global et spécifique du fonctionnement **des crèches associatives parentales parisiennes** : ateliers collectifs, rencontres CAF/crèches/Ville de Paris, suivi renforcé des crèches en difficulté. Une réunion est co-animée une fois par an par la CAF et l'ACEPPRIF à destination des crèches de Paris du réseau
 - L'accompagnement **des professionnel·les par l'information et la formation** : mettre à disposition des fiches outils, valorisation des métiers de la petite enfance à travers des capsules vidéo, accompagner les professionnel·les à la formation continue certifiante et qualifiante, groupes d'échanges entre professionnel·les, etc...
 - Ouverture des crèches parentales aux familles avec des besoins spécifiques, accompagnement à la parentalité : projet « Aller vers » et organisation d'inter-crèches en chaussettes

L'ACEPPRIF participe également au comité technique du SDSF - **Schéma départemental de service aux familles** piloté par la CAF.

- **Le partenariat avec la CAF des Hauts de Seine** : la CAF des Hauts-de-Seine et l'ACEPPRIF collaborent depuis 2021, dans le cadre d'une **convention biennale** pour **anticiper** le plus

en amont possible **les situations de fragilisation** des crèches parentales et proposer un soutien financier dédié à celles qui **font appel au Relais Gestion**. Cette convention a été renouvelée pour 2 ans, 2024-2025. Ce partenariat se décline sous la forme de **4 actions complémentaires** et **une aide spécifique** aux crèches qui ont contractualisé avec le Relais gestion :

- Le **soutien aux parents bénévoles** dans leur fonction de gestionnaires employeurs
- La mise en place d'une **cellule de veille** qui permet **d'alerter le plus en amont** possible les situations de fragilisation des crèches. Cette année, nous avons eu deux temps d'échanges avec la CAF, le 14 mars et le 18 novembre afin de croiser nos regards sur la situation de chacune des crèches, notamment celles qui sont au Relais gestion et de soutenir plus spécifiquement les plus fragiles
- L'institutionnalisation une fois par an d'une **réunion co-animée par la CAF et l'ACEPPRIF** à destination des crèches des Hauts-de-Seine du réseau s'est tenue le 12 mars 2025, faute d'avoir pu trouver un temps en 2024. Elle s'est déroulée en présentiel dans les locaux de la CAF, ce qui a permis des échanges riches et divers. Elle a réuni la CAF l'ACEPPRIF et des crèches et un **partenaire du territoire**, France Active 92.

○ **Le partenariat avec la CAF de Seine-Saint-Denis**

La convention a été **renouvelée sur 3 ans**, 2025-2026-2027 portant sur les éléments suivants :

- **Le soutien au rôle support de l'ACEPPRIF en direction des parents acteurs de la vie associative, dans leur fonction de gestionnaire, à travers :**
 - ✓ L'accompagnement des bénévoles tant en collectif via des ateliers, que par du soutien individualisé adapté à chacun·e des situations et contextes (rencontre sur site, visioconférence, accompagnement téléphonique, mail, etc...)
 - ✓ La capitalisation et la mise à disposition des outils de pilotage et de transmission
 - ✓ La mise en place de formations
 - ✓ L'accompagnement des parents bénévoles et des professionnel·les par de la veille réglementaire

- **Un soutien de trésorerie indirect** en direction des crèches adhérentes au Relais gestion
- **L'institution d'une rencontre annuelle co-animée par la CAF et l'ACEPPRIF** avec les crèches adhérentes afin de **faire remonter les difficultés** et les **besoins** d'un côté, et d'un autre côté, pour la CAF, de pouvoir **informer** les crèches des **évolutions** en cours et à venir

Cette année, la rencontre s'est tenue exceptionnellement le 15 janvier 2025, (difficulté de trouver des dates en fin d'année) et en présentiel, dans les locaux de la CAF à Bobigny.

- **Un nouveau partenariat s'est noué avec la CAF 94**

Au vu du travail de qualité qui a été mené conjointement, la CAF, l'ACEPPRIF et les crèches, la convention a été **renouvelée** en 2025. Cette dernière porte sur un **accompagnement concerté** entre ces 3 parties prenantes, l'élaboration conjointe d'un plan d'action et l'organisation d'une réunion annuelle d'information aux crèches. Cette réunion est l'occasion de **transmettre les actualités** CAF et permet des **échanges de proximité** entre la CAF, les crèches et l'ACEPPRIF.

L'ACEPPRIF est **intervenue** à une table ronde de **la journée des acteurs de la parentalité** du 28 novembre pour présenter le fonctionnement des crèches parentales et le réseau ACEPPRIF.

- **Le soutien à la parentalité**

4 rencontres « inter-crèches en chaussettes » ont été organisées dans les crèches de Paris dans le cadre du soutien financier de la CAF 75 sur les thématiques ci-après :

- *L'alimentation des enfants de moins de 3 ans entre besoins, plaisir et culture*, le 7 avril avec Cécile Cottus, diététicienne nutritionniste
- *Les petits bonheurs : des graines de confiance pour la vie*, le 3 juin avec Violeta Escot, psychologue
- *Le sommeil du petit enfant, un sujet complexe !* le 20 novembre avec Pauline Lotte, infirmière puéricultrice
- *Être le meilleur des parents, une injonction culpabilisante et irréaliste*, le 3 décembre avec Gérard Neyrand, sociologue

- **Les je(u)dis de l'ACEPPRIF**

En recherche permanente pour **faire vivre la dynamique** du réseau de ses adhérents, l'ACEPPRIF a lancé les **Je(u)dis**. C'est un rdv mensuel les 1^{ers} jeudis du mois, en dehors des vacances scolaires, afin d'échanger entre adhérents sur des sujets qui leur **tiennent à cœur**, qui sont **importants, intéressants**, sur des **questions** qu'ils se posent. La discussion est volontairement **large sans thématique** pour prendre en compte **leurs singularités** : d'où le nom donné à ce rdv, les je(u)dis !

Ce furent **5 rencontres** de **juillet à décembre** auxquelles ont participé **23 personnes**, parents et professionnel·les- essentiellement des parents en responsabilité administrative et des RT ou directrices- des crèches implantées dans les 75,92,93 et 94.

Ont été **partagés et discutés** des **sujets aussi divers** que le fonctionnement de la gouvernance, la répartition des temps de travail de la responsable technique, le taux d'encadrement, l'organisation des permanences, l'absentéisme de professionnel·les, les règles d'hygiène et de sécurité.

- **La réforme de la Convention Collective Nationale ALISFA :**

Cette réforme importante a **impacté la façon de calculer les salaires** à partir du 1^{er} janvier 2024 et **leur montant**, ce qui a donné lieu à l'attribution du **Bonus Attractivité** de la CAF.

L'ACEPPRIF a continué à accompagner les structures de manière individuelle, notamment pour la **compréhension** des modalités d'attribution des points d'ancienneté mais **surtout** des points de compétences et de passage de paliers.

2.2. L'animation de 3 réseaux des LAEP + 1 développement

L'ACEPPRIF s'est engagée dans l'accompagnement des LAEP parce qu'elle y retrouve du commun avec l'accompagnement de ses adhérents :

- Parents et enfants sont **sujets à part entière** de la cité
- Les parents sont reconnus comme **1^{ers} éducateurs**
- Les LAEP comme les EAJE sont des **lieux accessibles à tous·tes**

Les *Lieux d'Accueil Enfants Parents*, qui se sont développés dans les années 1990 – dans la filiation des maisons vertes créées par Françoise Dolto – ont pour objet de **favoriser la relation enfant-parent**, permettre la **rencontre** d'autres adultes, enfants d'autres cultures, de **se construire** au contact

d'autres parents et d'accueillant-es, **rompre l'isolement**, **socialiser** les enfants, **les préparer** à la séparation du parent pour les plus jeunes, préparer à l'école pour les plus grands.

Le partenariat et la collaboration qui se sont construits et développés autour de valeurs communes – coéducation, collaboration entre parents et professionnel·les – entre l'ACEPPRIF et la CAF 95 depuis 2012 sous forme de contrats de prestation de formation, ont largement contribué, pour l'ACEPPRIF, à travers l'expérience et la reconnaissance acquises, à la sollicitation par d'autres CAF au développement de projets d'**animation de réseaux de Laep**.

- **Poursuite de la coanimation du réseau des LAEP de la CAF 93**

2025 a été marquée par la **refonte du Fonds National Parentalité** qui vise d'une part à **simplifier et rendre plus accessibles** les offres parentalité sur les territoires, et d'autre part, à **mutualiser les ressources** des partenaires locaux qui accompagnent les acteurs de terrain.

Cette refonte va amener des **modifications** dans l'articulation des animations de réseau des acteurs parentalité soutenus par la Caf 93, pour créer une **interconnaissance et une mutualisation entre acteurs locaux parentalité**. Des temps de travail ont ainsi eu lieu en 2025 entre têtes de réseau pour construire cette articulation.

La programmation 2025 de l'animation du réseau, elle, a été mise en œuvre comme les années précédentes autour des **axes suivants** :

- Former les accueillant-es : **45 accueillant-es** ont suivi une formation en 2025
- Apporter du ressourcement et du recul sur la pratique grâce aux rencontres-débats : **2 rencontres-débats** en 2025 autour du **plurilinguisme** et des **troubles du neurodéveloppement de l'enfant**
- Permettre de l'échange et de la mutualisation notamment au travers de **plusieurs temps réseau**

- **Fin du partenariat avec la CAF 95**

Le partenariat entre la CAF 95 et l'ACEPPRIF a pris fin, à l'issue d'une année qui a permis de :

- **Former** les accueillant-es à la base de l'accueil en LAEP d'une part et, à la prise de recul sur leur fonction d'autre part : **51** accueillant-es pour la formation de base et **33** accueillant-es

pour la formation continue

- **Nourrir** les accueillant·es et les professionnel·les de la petite enfance sur un thème spécifique : ce temps ressourcement s'est concrétisé par la tenue d'une conférence sur *le « développement psycho-affectif du jeune enfant, un pilier pour bien accompagner et bien grandir »* qui a mobilisé **plus de 100 personnes**, en grande majorité des accueillant·es mais aussi des coordinatrices Petite Enfance, des personnes missionnées pour les supervisions et des professionnelles de la CAF 95. L'ACEPPRIF a fait intervenir Sophie Maley-Régley, thérapeute, ethnopsychanalyste et formatrice en clinique transculturelle.
- **Accompagner** les coordinatrices Petite Enfance du Val d'Oise dans leur fonction : 26 professionnelles, réparties en 3 groupes se sont mobilisées dans les 2 cycles d'analyse de la pratique, animé par Mourad Sassi, psychosociologue afin de déposer leurs situations et réfléchir collectivement à leur fonction et retrouver du pouvoir d'agir là où elles le peuvent.

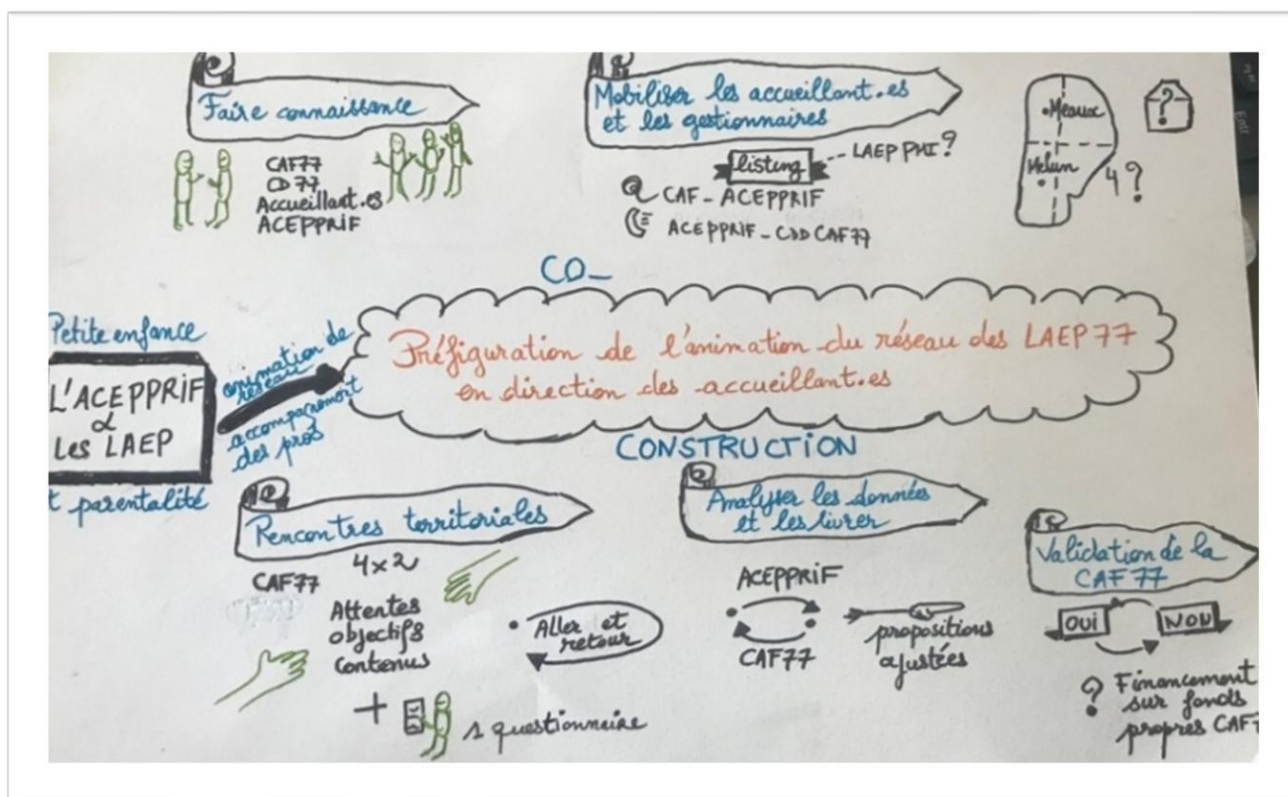
L'ACEPPRIF **n'a pu répondre** à la demande de la CAF pour l'année 2026 au regard :

- De **la pertinence** de sa demande, laquelle souhaitait un partenaire implanté localement : l'ACEPPRIF étant faiblement implantée dans le 95 (3 adhérents), déployer des efforts n'a pas ainsi été jugé approprié
- Des **moyens** dont elle dispose
- **Poursuite de la coanimation de réseau avec la CAF 92**

Le **jeune réseau** des Laep des Hauts-de-Seine se développe, les accueillant·es **se mobilisent et créent du lien peu à peu** grâce aux actions suivantes :

- Des **formations** qui ont touché **39 accueillant·es**
- Des **séances d'analyse des pratiques professionnelles** qui accompagnent **19 accueillant·es** à l'année sur 3 groupes distincts
- Une **journée des Laep** qui a mobilisé 33 accueillant·es le 15 octobre 2025, autour d'une conférence-débat sur **l'accueil des familles en situation de précarité** animée par ATD Quart-Monde, et des ateliers thématiques
- Une réunion de réseau a permis de faire le bilan de l'année écoulée, se projeter sur 2026 et coconstruire les futures thématiques pour répondre au plus près aux besoins des accueillant·es

- Clôture de la préfiguration du réseau des accueillants des LAEP 77 et lancement du réseau de rentrée



- **Fin du recueil des besoins pour préfigurer l'animation de réseau**

Une dernière rencontre territoriale a eu lieu en mars pour **valider le recueil des besoins et affiner**.

A l'issue, le projet d'animation de réseau a été transmis en avril 2025 et soumis à la validation de la CAF.

- **Validation du projet par la CAF**

La CAF a entériné le projet dans sa **proposition la plus haute**, soit :

- **4 rencontres de proximité** dans le nord et le sud du département dont une consacré à des échanges débats sur des thèmes avec l'apport d'un.e professionnel.le
- 1 journée de formation *2 en direction des accueillant.es confirmé.es afin de prendre du recul sur leur fonction dans le nord et le sud

Participation à la journée technique départementale en direction des accueillant.es en mai 2026, organisée par la CAF et le département 77.

3 salariées de l'ACEPPRIF ont été mobilisées : Joelle Del Greco, pour la partie politique ; Diane Ladjouzi, référente de l'action et Sonia Toupiol en appui ressource.



- **Lancement du réseau des accueillant·es des LAEP en septembre 2025**

3 rencontres territoriales dans le nord, le sud et le sud-sud-est sur une demi-journée ont **inauguré** le jeune réseau des accueillant·es. Elles ont permis d'affiner les besoins et de lancer une dynamique entre pairs.

III. Formations

L'ACEPPRIF continue à développer la **qualification** des professionnel·les de son réseau et au-delà, sur des thématiques **psychopédagogiques** mais également via des formations **certifiantes**, sans oublier sa mission **d'insertion**.

3.1. La formation continue

En 2025, **224** stagiaires ont été formé·es sur **119** journées, répartis dans le tableau ci-après.

Nous avons dû **annuler 9 formations**, faute de participant·es suffisants, dont la formation au **CAP AEPE**. Il n'y a donc pas eu de stagiaires présentées à ce diplôme dans le cadre de la formation continue 2024. Par contre, un groupe de 8 stagiaires a pu être constitué à partir de septembre pour un passage de l'examen en juin 2025.

Quant aux demandes de journées pédagogiques, elles ont **augmenté** (la CAF en finance 3/an pour chaque crèche).

Un partenariat s'est également instauré avec l'ACEPP 91.

Détail des formations catalogue et journées pédagogiques	Nbre stagiaires	Nbre jours
Préparation au CAP AEPE		
Groupe formation continue de sept à décembre 2024	8	12
Chantier d'insertion janvier à juin 2024	14	41
Formation certifiante	11	18
Thématiques psychopédagogiques		
Activités et jeux libres : deux situations ludiques complémentaires	6	2
Introduction à la pédagogie Montessori	9	2
Accompagner l'éveil sensoriel	4	2
Cuisiner et entretenir les espaces de vie		
HACCP	32	6
Préparer son PMS (plan de maîtrise sanitaire)	4	1
Journées pédagogiques		
Parcours Nature (Ribambelle, Moulin Bleu, Zig Zag, Bambins de la Noue)	31	12
Les enjeux de la communication en crèche	7	1
Le portage et les fondements de la sécurité affective de l'enfant	13	2
PSC1	6	1
Travailler ensemble le projet pédagogique	6	1/2
Garantir une éducation égalitaire entre filles et garçons dès la crèche	6	1
Aménagement de l'espace	6	1/2
Les relations parents pro en crèche parentale	6	1
Aménager des espaces ludiques et moteurs qui répondent aux besoins de chaque enfant	6	1
Prendre soin de soi au quotidien auprès des jeunes enfants pour prendre soin de l'autre	6	1
S'accorder dans le portage à bras : portage physique/portage psychique	4	1
HACCP sur site	7	1
APP animateurs UPP	4	1
Initiation autour des IA génératives pour ses pratiques professionnelles	6	1
Journées pédagogiques ACEPP 91		
Elaborer un nouvel aménagement de l'espace	3	4
Maîtriser les protocoles de santé, gestes d'urgence et hygiène en crèche	3	4
Bienveillance	16	2

3.2. Le chantier d'insertion Accompagnement Educatif petite enfance

- **Création de l'association « *Pas à pas vers les métiers de la Petite enfance* »**

Le nouveau chantier d'insertion a bien démarré le **1^{er} avril 2025 sur 16 mois** et se **terminera le 31 juillet 2026**. « *Pas à pas vers les métiers de la petite enfance* » est **désormais** l'association porteuse du **dispositif** et **l'ACEPPRIF, l'organisme de formation** qui accompagne les stagiaires vers le CAP AEPE.

Pour ce premier chantier porté par la toute nouvelle association, la coordination du projet, l'encadrement technique et une partie de l'accompagnement social sont assurés par **une mise à disposition de salariées de l'ACEPPRIF** au profit de « *Pas à pas...* ». L'accompagnement socio-professionnel est assuré par un **prestataire extérieur** en **coordination étroite** avec cette nouvelle association. La mise en situation de travail des salariées en alternance avec la formation se fait dans **13 crèches adhérentes** à l'association. A noter : la convention collective de « *Pas à Pas vers les métiers de la petite enfance* » est la **Synesi**, branche des ateliers et chantiers d'insertion.

Les partenaires **DRIETS, Ville de Paris et Uniformation** ont été **des soutiens** tout au long du processus, convaincus de la pertinence et de la valeur ajoutée du projet.

- **Chantier 2025-2026 « Préparation au CAP AEPE »**

- **Les liens avec les lieux d'accueil : une longue histoire de partenariat**

Des crèches du réseau ACEPP sont engagées depuis de longues années dans cette aventure. Certaines ont même embauché des salariées du chantier à l'issue du dispositif ou les ont accompagnées vers une formation d'auxiliaire de puériculture.

L'ACEPPRIF est très **attachée** aux liens privilégiés qu'elles nouent avec les crèches accueillantes. En effet, **la qualité** de leur accompagnement contribue largement à la professionnalisation des salariées du chantier. Afin d'entretenir ces liens tout au long du dispositif, différents canaux sont utilisés : réunions de tutrices, échanges mails, points téléphoniques, ligne téléphonique ouverte, visites de stage. Ces liens sont formalisés par une convention **d'accueil et de tutorat**.

Dans le cadre de la réorganisation du chantier et de la création de *Pas à Pas vers les métiers de la petite enfance*, a été demandé une **participation financière** aux crèches à travers **leur adhésion** à l'association, considérant que les salariées du chantier, une fois intégrées dans l'équipe, apportaient **un réel appui au fonctionnement du lieu d'accueil**. Cette participation financière **a contribué** à équilibrer les comptes et ainsi à pérenniser le dispositif.

- **La formation : préparer un diplôme et nourrir des pratiques**

Elle se décline dans un premier temps à la préparation aux épreuves générales du CAP AEPE et à l'accompagnement à la prise de poste, puis dans un second temps à la préparation aux épreuves professionnelles à partir d'octobre. L'ambition de l'ACEPPRIF est à la fois de **préparer au mieux** les salariées aux épreuves du CAP, mais aussi de **nourrir leurs pratiques** de futures professionnelles avec **des valeurs** (bienveillance, collaboration parents-professionnel-les, ouvertures à la diversité des pratiques) et **développer leurs capacités réflexives**.

- **Le groupe : menace, mais surtout opportunité**

La vie d'un groupe est toujours traversée par des étapes qui ont été largement analysées par les sciences humaines. **La diversité** des parcours, des âges, des niveaux d'études, des origines culturelles **apporte de la richesse**. Des solidarités se mettent en place, des amitiés se tissent. Mais **émergent** aussi des **zones potentielles de frottements**, voire de **conflits**, réels. Des **temps de régulation** ont été donc nécessaires qui ont permis **d'apaiser** les tensions.

On peut tout de même dire que la **dynamique globale s'est maintenue**, très appréciée par **l'ensemble des intervenantes** : engagement dans la formation, participation active, pertinence des interventions, régularité de présence.

- **L'accompagnement socioprofessionnel : un des piliers du chantier**

Assuré par *Pas à Pas vers les métiers de la petite enfance*, des **entretiens réguliers** sont proposés avec une intervenante spécialisée afin d'accompagner les différentes problématiques que rencontrent les salariées du chantier (logement, endettement, titres de séjour...).

Des ateliers intitulés « **Corps et mouvement** » sont animés par une art-thérapeute.

- **Des perspectives d'embauches dans des crèches du réseau**

Plusieurs lieux d'accueil ont déjà **proposé des postes** aux salariées du chantier.

3.3. La préparation à la certification « *Diriger une crèche à gouvernance participative* »

Après le premier groupe de 10 RT qui a suivi la première version de cette formation (*Gérer et animer une crèche à gouvernance participative*), un deuxième groupe de **13 RT** et adjointes ont suivi cette formation au nouvel intitulé et nouveau format :

- 4 ont **abandonné** rapidement (démission, licenciement, fermeture de la crèche...)
- 9 ont **terminé** la formation en juillet 2025. 7 ont **obtenu** leur certification.
- 2 ont **échoué** mais l'une d'entre elle a représenté ses épreuves et a **obtenu sa certification** en mars 2026

L'ACEPP a obtenu le **renouvellement** de l'agrément de cette certification. Depuis septembre 2025, nous organisons des visio d'information auprès des RT et de leurs employeurs afin d'ouvrir un 3^{ème} groupe à la rentrée de septembre 2026.

3.4. Analyse des Pratiques Professionnelles et accompagnement collectif des Responsables Techniques/directions

- **Les APP**

Le groupe de **6 intervenant-es** poursuit son accompagnement. Il est composé de 2 psychologues et de 4 EJE ayant suivi ou suivant une formation pour animer des APP. Une **7^{ème} professionnelle** a rejoint le groupe.

Ce sont **les équipes de 26 crèches** qui en ont bénéficié à savoir : 12 sur Paris, 6 en Val de Marne, 7 dans les Hauts de Seine, 1 en Seine-St-Denis.

En appui à cette équipe d'intervenant-es en APP, l'ACEPPRIF met en place :

- Des temps de **supervision** de 2 heures (5 sur l'année) avec un psychologue clinicien et psychanalyste
- Des temps de **coordination** en visio d'une heure (3 sur l'année) animés par la chargée de mission formation-insertion, avec la participation de l'assistant administratif

- **L'accompagnement collectif des responsables techniques/direction**

Les rencontres mensuelles des RT/directeurs·trices « *Être acteur·trice dans un système complexe* » se sont poursuivies. Ceux/celles-ci ont fait remonter **l'importance de cet espace** pour déposer leurs questionnements, créer ensemble **une communauté de pratiques, se soutenir et trouver des pistes de solution** à leurs problématiques.

Il y a eu, en 2025, **6 temps de rencontre** qui ont concerné **14 professionnelles**, sur une base de 3 h toutes les 6 à 8 semaines. Ils sont animés Pascale Blanc, EJE et formatrice.

Il est important de noter que **ces différentes propositions**, APP et temps de réflexion entre RT/directeur·trice·s, qu'elles soient en intra ou en inter crèches ont pour **objet de soutenir** :

- La qualité de **l'accueil** des enfants et de leurs parents
- La qualité du **travail** des professionnel·les
- La qualité des **relations** entre parents et professionnel·les

IV. Projets dans la continuité et nouvelles perspectives

Le travail de **réorganisation interne de l'ACEPPRIF** initié en 2022 et accompagné par un DLA se poursuit, pour **consolider la stabilisation financière** et poursuivre le développement de l'activité.

4.1 La vie interne de l'ACEPPRIF

- **Continuité du diagnostic local d'accompagnement (DLA)** réalisé par *France Active* afin d'accompagner l'ACEPPRIF dans sa réflexion sur son projet stratégique. Poursuite de la mise en œuvre des choix d'orientations effectués en 2022 sur 3 ans en 2023, 2024 et 2025.
- **Quatre orientations stratégiques** avaient été fixées pour 2025 (dans la continuité du travail 2023 et 2024). A la lumière des activités en 2025, **la majorité des objectifs a été poursuivi**.

Après avoir restructuré l'organisation, stabilisé l'activité, l'ACEPPRIF a mis en place les actions suivantes :

- **L'embauche d'une nouvelle salariée** au Relais gestion pour accompagner les crèches avec encore **plus de proximité**
- La **consolidation des nouveaux partenariats financiers** : CAF 77, CAF 93 et CAF 94
- Continuer à soutenir la **mobilisation des bénévoles** sur les axes de travail sur 3 ans
- **Valoriser les administrateurs·trices** dans leur rôle et leur mission : témoignages audios, lettre ouverte réactualisée auprès des partenaires et des élus
- **Renforcer les outils de communication** : collaboration avec une graphiste autour du nouveau catalogue de formation et du logo
- **Augmenter notre visibilité** : plaquette ACEPPRIF prévue en 2026

4.2 Poursuite de la mission Référente Régionale (RR) de la Branche Alisfa

Depuis le 1^{er} mars 2024 et après plusieurs années de sous-traitance, l'ACEPPRIF **coanime** officiellement avec **l'Union Régionale de la fédération centres sociaux**, la mission Référence Régionale de la branche à raison d'une journée par semaine.

Chaque référent·e en régions est chargé·e de décliner les orientations politiques de la CPNEF en matière **d'emploi et de formation** dans les territoires, **au plus près des structures** (lieux d'accueil de jeunes enfants, centres sociaux associatifs et espaces de vie sociale, associations de développement social local).

La mission RR est définie **en 3 orientations** :

- Engager une **démarche d'observation et de représentation** de la branche en matière d'emploi/Formation
- **Faciliter et favoriser l'accès à la formation et à la qualification** en référence aux objectifs définis dans l'Accord Formation de la branche
- **Promouvoir l'emploi** dans la branche en développant des partenariats

Cette mission permet à l'ACEPPRIF d'être plus au fait de l'actualité en matière d'emploi et de formation dans la branche et ainsi de mieux accompagner les structures mais aussi de faire des ponts avec les centres sociaux, afin de monter des formations en commun par exemple.

4.3 Les partenariats

- Avec la **CAF de Paris** et la **CAF de la Seine-Saint-Denis** : **volonté** de poursuivre une **convention respectivement biennale 2025-2026 et triennale 2025-2026-2027**
- Avec la **CAF des Hauts-de-Seine** : **l'accompagnement des crèches et des Laep** du 92 s'est poursuivi sur cette **deuxième année de conventionnement** avec la **même** volonté de poursuivre en 2026 et 2027
- Avec la **CAF du Val-de-Marne** : **volonté** de renouveler une **convention annuelle** sur un accompagnement soutenu de **4 crèches parentales** repérées en difficulté
- Avec la **CAF de Seine-et-Marne** : **poursuite** de l'animation du **jeune réseau** des accueillant-es des LAEP en 2026
- Avec l'association ***Pas à pas vers les métiers de la petite enfance*** : **consolidation** autour du chantier d'insertion

4.4 Poursuite et suivi des 3 projets par les groupes de travail issus du Conseil d'Administration de l'Aceprif

2025 est la dernière année de l'axe triennal 2024-2026 s'est déclinée comme suit.

- **4-4-1 Aller vers les enfants en situation de handicap**

12 parents et professionnel·les de 10 crèches différentes ont participé à la formation socle avec le groupe *Aller vers les familles en situation de pauvreté* et aux 3 jours de formation ciblés sur l'accueil des enfants en situation de handicap, animé par une formatrice de l'association *APATE*, dont une journée intermédiaire **en immersion** dans une des structures de cette association.

- **4-4 2 Aller vers familles en situation de précarité**

5 parents et 7 professionnel·les de 7 crèches différentes ont participé à la formation socle avec le groupe *Aller vers les familles en situation de pauvreté* et aux 3 jours de formation ciblés sur l'accueil des familles en situation de précarité, animé par Noémie Lanoë, collègue **d'ACEPP Colline**, fédération ACEPP des Hauts de France qui est ressource sur ce thème.

Les étapes du projet aller vers depuis 2023



- **4-4-3 La Qualité de vie et des conditions de travail** : un groupe de travail s'est constitué en 2025, coanimé avec le "*Pôle Santé et Qualité de Vie au Travail*" d'**Harmonie Mutuelle**. Deux temps de travail ont réuni un groupe de **8 professionnel·les du réseau** afin de les **outiller**, en particulier à **l'analyse de situations concrètes de travail**. 3 réunions sont programmées en 2026 avec le souci de **mutualiser** et de **partager leurs expériences** à l'ensemble du réseau.

Un **séminaire** de présentation du travail accompli et des propositions d'actions pour la poursuite est fixé le 8 décembre 2026.

- **4-5 Développement des parcours de formation « mettre en place un projet d'accueil des jeunes enfants au contact de la nature »**



Le partenariat avec *En Compagnie des Arbres* et son animatrice construit depuis l'année dernière a permis à **7 crèches** de s'engager dans un parcours de formation-action « *mettre en place un projet d'accueil des jeunes enfants au contact de la nature* ».

Cette année, l'action partenariale s'est poursuivie afin de **partager** et diffuser **des travaux** de ces crèches. Elle a pris la forme d'une **journée d'étude** le 7 novembre 2025, au cours de laquelle **21 participant-es**, représentant **15 crèches** du réseau ont été accueilli-es dans le Foyer de jeunes travailleurs, qui partage son jardin avec la crèche du **Moulin**

Bleu à Paris. Afin de **mobiliser la participation** du public, la journée s'est déclinée sous forme d'ateliers, de témoignages, d'une exposition de photos et la présentation d'une étude universitaire.

A l'issue de cette journée, **plusieurs crèches** se sont engagées dans le parcours en 2026 et une **formation commune d'approfondissement** a été montée pour les **5 crèches initialement engagées** dans ce parcours.

4.5 L'investissement

L'ACEPPRIF souhaite poursuivre **l'amélioration des conditions de travail** des salarié-es permanent-es, ainsi que **l'accueil de ses adhérents** dans ses locaux.

Un dossier de demande de soutien financier à nos partenaires a été élaboré. **Trois CAFs** ont soutenu cette demande à savoir la **CAF 75**, la **CAF 92** et la **CAF 93**.

Il sera ainsi possible de :

- **Renouveler le mobilier** des salles de formation, les bureaux des salarié-es
- **Réparer l'espace sanitaire**
- **Procéder à la mise en sécurité du système électrique** dans les bureaux
- Et enfin, **peindre les locaux**